

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en

Séance ordinaire le Mardi 14 décembre 2021 à 19h en mairie

Ordre du Jour :

Lecture des décisions du maire et approbation du compte-rendu du CM du 27 octobre 2021.

Ordre du Jour :

- Finances** : Vote du budget primitif 2022
- **Personnel communal** : Signature d'une convention avec le CDG 73 portant sur la prévoyance des agents
- **Finances** : Tourisme : Navettes hivernales : Choix du candidat
- **Tourisme** : Convention de mise à disposition de navettes hivernales avec la commune de Champigny sur Marne
- **Tourisme** : Convention de mise à disposition de navettes hivernales avec l'école Joliot Curie
- **Tourisme** : Convention de mise à disposition de navettes hivernales avec Vacances Nature Montagne
- **Tourisme** : Distribution de secours et mise à disposition d'ambulances : choix du candidat
- **Tourisme** : Convention de mise à disposition d'ambulances et de distribution de secours pour la saison d'hiver 2021-2022
- **Finances** : Demande de subvention pour la restauration intérieure de l'église au titre du DETR 2022
- **Finances / Droit** : Signature d'un avenant à la convention de conseil en droit des collectivités avec le CDG 69.

DIVERS :

- Festivités de fin d'année : Colis des aînés, colis des enfants et venue du Père Noël,
- Organisation du temps de travail des agents et instauration de la journée de solidarité : saisine du comité technique du CDG de la Savoie.

Saint Nicolas la Chapelle,
Le 08 décembre 2021

Mme le Maire,
Ghislaine JOLY

